



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DELIBERATION n°2016.055 : Esprit saison : Demande de subvention 2017

Par suite d'une convocation en date du 23 septembre 2016, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais Des Ecrins du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés en la communauté de communes du Guillestrois le 05 octobre 2016 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais Des Ecrins du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Cyrille DRUJON D'ASTROS

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais			
Maurice DUFFOUR	Absent	Francine DARDEN	Présente
Alain FARDELLA	Pouvoir à M Sébastien FINE	Thierry BOUCHIE	Absent
Pierre LEROY	Présent	Thyphaine BERTHET BOUTARIC	Absente
Sébastien FINE	Présent	Eric PEYTHIEU	Absent
Catherine VALDENNAIRE	Absente	Jean Pierre SEVREZ	Absent
Communauté de communes du Pays des Ecrins			
Cyrille DRUJON D ASTROS	Présent	Jean Robert RICHARD	Absent
Jean CONREAUX	Absent	Martin FAURE	Absent
Communauté de communes du Guillestrois			
Max BREMOND	Présent	Dominique MOULIN	Absent
Bernard LETERRIER	Présent	Jean Louis BERARD	Absent
Communauté de communes de l'Escarton du Queyras			
Christian LAURENS	Pouvoir à M Max BREMOND	Jacques BONNARDEL	Absent
Christian GROSSAN	Absent	Serge LAURENS	Présent

Vu :

Le projet de coopération « Accompagnement de l'emploi saisonnier tout au long de l'année » porté par les 4 communautés de communes via le programme LEADER en 2014 et 2015,

L'avis favorable du Conseil Syndical en date du 4 mai 2016 pour le portage de ce projet par le PETR,

CONSIDERANT :

La création du site Esprit Saison et son apport au territoire,

Les objectifs communs du PETR, des Communautés de communes, de la Maison des Saisonniers et des Maisons de Services Au Public d'accompagner l'emploi saisonnier et de favoriser l'accès aux services,

La nécessité de prendre un prestataire pour animer et développer le site,

Qu'il est demandé à ce jour pour optimiser le travail sur ce dossier que le PETR porte au nom des 4 communautés de communes ce projet,

Que la part d'autofinancement des EPCI se voit ainsi réduite, du fait du portage PETR.



PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU
GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°5 du : 5 octobre 2016

Délibération n° : 2016.055

Page 2 sur 2

DELIBERATION n°2016.055 : Esprit saison : Demande de subvention 2017

Après en avoir délibéré par :

Nombre de membres en exercice	11	Nombre de suffrages	9
Nombre de membres présents	7	Nombres de membres représentés	2
Nombre de suffrages exprimés		0	
Pour	9	Contre	0
		Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

Décide d'approuver les déclinaisons financières pour l'année 2017 comme suit :

Dépenses	Recettes
Prestation de service : 12 000 €	FNADT CIMA 40% : 6 000 €
Frais de fonctionnement induits: 3 000 €	Région 40% : 6 000 €
Frais de déplacement : 1 000 €	Autofinancement PETR : 3 000 €
Total 15 000 €	Total 15 000 €

De solliciter les plus hautes subventions possibles auprès de l'Etat et de la Région ;

Autorise Monsieur le Président à signer toute convention ou autres documents devant intervenir avec les partenaires financiers concernant le projet,

Précise que les crédits destinés au financement de ces dépenses sont inscrits au budget de l'exercice 2017 ;

D'attendre le vote des subventions par les partenaires pour enclencher le projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,
Pierre LEROY

